

Alternatives

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1974)**

Heft 289

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pataphysique et assurances

Aimez-vous Ionesco ? « La Cantatrice chauve » ? Aimez-vous « Dada » ? Aimez-vous la pataphysique ? Oui ? A mon avis, vous perdez un peu votre temps. Il suffit d'ouvrir les yeux, de parcourir les journaux et les innombrables circulaires, et les avis, notifications, etc., qui inondent nos boîtes aux lettres.

Soit M. Z. qui, dans les années 20, en ces temps heureux où l'argent gardait quelque valeur, a conclu une petite assurance « populaire », laquelle lui vaut chaque année la somme de Fr. 487.40 — plus d'un franc par jour. En 1974, il reçoit avec la joie que l'on devine la lettre suivante:

« Monsieur,

» Ensuite de la bonification de 7 % accordée à nos assurés depuis le 1er juillet écoulé et dont vous avez reçu l'extrait de compte, votre rente a été portée à Fr. 521.60 par an. »

+ 34 francs...

« Chic ! se dit M. Z., Fr. 34.20 de plus ! Presque un franc cinquante par jour, soit le prix d'un café-crème ou d'un thé-tilleul ! »

Et de poursuivre sa lecture:

« En vertu de la loi Fédérale sur l'impôt anticipé du 13 octobre 1965, nous sommes obligés de déclarer à l'Administration fédérale des contributions à Berne toutes les rentes dont le montant annuel est supérieur à Fr. 500.—... »

« Ah ! ah ! se dit M. Z. On va donc me retenir quelque chose... (Et pourquoi diable minuscule à *loi* et majuscule à *Fédérale*, et majuscule à *Administration* et minuscule à *fédérale* ? On a bien raison de dire que l'évolution de la linguistique est irrésistible !) »

Et de poursuivre encore sa lecture:

« Cependant, vous avez la faculté de vous oppo-

ser à ce que nous faisons la déclaration à Berne... »

« C'est vrai que nous sommes dans un pays de liberté », se dit M. Z.

« ... dans ce cas, nous serons dans l'obligation... »

« Tiens ! Eux ne sont pas libres... »

— 15 %...

« ... de retenir un impôt de garantie de 15 % sur la rente ou la pension, lors de chaque paiement et à en verser le montant au fisc fédéral... »

« Minuscule à *fisc* et minuscule à *fédéral*, se dit M. Z. Ce que c'est que la *créativité* ! Et je ne dis rien de ce que des esprits chagrins appelleraient une faute de français: « Nous serons dans l'obligation (...) à en verser... »

= — 44 francs !

Et de prendre son crayon-bille — valeur: un franc, moins d'un café-crème ! — et de calculer:

« 15 % de Fr. 521.60 égale à peu près 78 francs... 512 francs moins 78 francs égale 443 francs... »

Et de s'inquiéter légitimement, car enfin il n'est plus tout jeune et depuis le temps où il apprenait à l'école primaire l'ABC de la comptabilité, il n'est plus très au courant des questions d'impôt, pourtant clairement exposées dans une élégante plaquette de 40 pages remise gratuitement à tous les contribuables.

« Ils vont donc me baisser ma rente de quarante et quelques francs... Café-crème, où es-tu ? Je vais devoir me contenter d'une séance de cinéma hebdomadaire dans les accueillants établissements de M. Vuille... »

Comme quoi, il y a des gens qui ne sont jamais contents.

Alternatives

Lorsque la « *Neue Zürcher Zeitung* » paraissait deux fois par jour, chaque édition avait un nombre de pages variant de 20 à 64 (dernière semaine de septembre). Avec six éditions par semaine, le nombre de pages n'a pas été réduit et l'on peut prévoir que les numéros comptant moins de cinquante pages seront rares et ceux approchant de cent pages, pas exceptionnels. La presse peut être prospère.

Nidwald : les socialistes prennent la parole

— Ce n'est pas un périodique prospère que vient de lancer le parti socialiste de Nidwald. Ecarté de toutes les autorités cantonales et communales à cause du système électoral majoritaire, ce parti a fait paraître le premier numéro du « *Steinbock* » (*Bouquetin*), magazine politique et culturel pour le canton de Nidwald. Il s'agit de faire connaître les positions du parti. La rédaction, travaillant évidemment sans rétribution, est indépendante des organes directeurs du parti.

Uri : la lutte contre les xénophobes

— Un autre journal « alternatif » paraît déjà depuis plus d'une année dans le canton d'Uri sous le titre « *Alternative* ». Il est édité et rédigé par une équipe de jeunes qui signent collectivement. Le numéro de septembre 1974 compte 42 pages format A4, imprimées en offset. Plusieurs pages sont consacrées au problème des travailleurs étrangers. Un tableau rappelle qu'une seule commune a rejeté l'initiative Schwarzenbach en 1970, la majorité cantonale était par conséquent affirmative.

Socialistes aux Etats-Unis

— La revue socialiste « *Profil* » publie dans son numéro de septembre le premier des trois articles de Peter Ziegler sur les socialistes des Etats-Unis.

J. C.

Le titre de l'enquête, menée sur place récemment, indique le ton: « Socialistes des USA — un passé triste, un avenir incertain ». Notons qu'un groupement intitulé « Democratic Socialist Organizing Committee » vient d'être créé à l'instigation de Michaël Harrington pour essayer d'influencer le Parti démocrate. Le prochain article sera précisément consacré à ce socialiste dont le premier livre « L'autre Amérique » a été traduit en français et en allemand et a suscité beaucoup d'intérêt lors de sa parution.

— Dans « Die Weltwoche » (40), un article sur la valse des milliards à Lugano, et la liste des 36 banques de cette ville.

Les PR de K. Furgler

— A noter, dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », une longue interview de Kurt Furgler sous le titre: « Monsieur le conseiller fédéral, quelle est votre puissance ? ». Une tribune qui vient à point pour le chef du Département de justice et police auquel ne sont pas ménagées les critiques, en particulier dans les milieux progressistes.

La gauche aujourd'hui

— Dans le supplément « politique et culturel » de

la « National Zeitung », une remarquable somme de réflexions sur les principes qui doivent guider la gauche aujourd'hui. Répondent à Jean Améry qui avait ouvert le débat, tour à tour, Jean-François Aubert, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et conseiller national libéral, l'écrivain, journaliste et professeur Peter Bichsel, l'économiste saint-gallois Franz Jaeger, le professeur bâlois William Kapp, directeur de l'Institut des sciences sociales de l'Université de Bâle, Adolf Muschg, écrivain et professeur de littérature allemande à l'EPF de Zurich, Harry Pross, spécialiste allemand des moyens de communication de masse, Walter Renschler, secrétaire VPOD et conseiller national socialiste, Zurich, Léo Schürmann, président de la Banque nationale depuis 1974.

L'instabilité des jeunes

A signaler également le compte rendu d'une étude sur la jeunesse qui fait grand bruit outre-Sarine: de Robert Blancpain et Erich Häuselmann, « Zur Unrast der Jugend » (Verlag Huber); une contribution sociologique à l'analyse de ce qu'il est convenu d'appeler l'instabilité des jeunes, avec en point de mire, bien sûr, les événements de mai 1968...

DE VISU

La communion par les plantes

La grande foule des fidèles de la beauté-santé par les plantes s'est rassemblée la semaine dernière à Lausanne pour voir et entendre Maurice Mességué, guérisseur maudit et millionnaire, invité par « 24-Heures ». « TdL-Le Matin », quotidien jumeau et néanmoins concurrent, avait eu beau publier le résultat fort compromettant d'analyses des tisanes vendues sous le nom du maire de Fleurance, on communita dans la célébration de

la nature comme ultime espérance en ces temps d'incrédulité et d'insécurité générales.

Un scénario étudié

Après s'être fait attendre longuement comme il convient à une vedette, Mességué paraît enfin devant une salle archicomble, remplie sans égard pour les normes de sécurité; il se met à parler, posément, d'une voix ferme, presque sentencieuse, dont le ton baisse à peine pour les innombrables « aveux » qui émaillent le récit d'une vie implicitement proposée comme exemplaire; des citations dès la première phrase, d'innombrables anec-

dotes un peu longuettes, et surtout l'évocation de tous les « meilleurs amis » et — sans doute temporairement — clients: Mistinguett, François Mauriac, Roncalli (« le bon pape Jean »), Edouard Herriot, Edgar Faure, Antoine Pinay (« le meilleur président du Conseil que la France ait jamais eu »). Un tel luxe de références célèbres ou de contes exotiques trahit, bien sûr, le snobisme du parvenu; mais on sent bien davantage le besoin jamais assouvi de devenir enfin crédible, non seulement auprès du grand public — largement acquis — mais aussi des chers confrères et autres scientifiques, qui persistent à nier les médecines parallèles, les empiriques et autres guérisseurs.

Des bouteilles à la mer

Et pourtant, Mességué ne méconnaît pas ses limites: les plantes ne peuvent soigner que les troubles de fonctionnement de telle ou telle partie de la machine humaine, non les organes eux-mêmes. Mais il a beau le dire et se paraphraser pour le redire; quand les questions écrites (lancées comme des bouteilles à la mer) pleuvent par dizaines à la fin de sa conférence, presque toutes se rapportent à des maladies que seule la chirurgie ou la médecine traditionnelle permet de combattre. Sur les quelque 60 à 70 questions déposées, une quinzaine à peine sont examinées, et reçoivent une réponse plus ou moins pertinente.

L'appel du marketing

Ressaisi par le marketing, Mességué se fraie enfin difficilement un chemin vers la table où il va signer quelques-uns des centaines de milliers de livres qui portent sa signature. Comme portent sa signature des lignes complètes de tisanes et de produits cosmétiques, vendus sous son nom par des commerçants qui ont bien vu tout le parti à tirer de la crédulité des consommateurs en matière para-médicale et cosmétique.

La santé et la beauté censément, et le profit assurément, par les plantes et herbes du bonheur de Monsieur le maire de Fleurance, dans le Gers.